

Image not found or type unknown



Cumul d'un cdi et cdd en 35h

Par **Stellas**, le **26/04/2024** à **10:19**

Bonjour je souhaite savoir si il est possible de cumuler un cdi en 35h et un cdd en 35h en france sachant que l'employeur en cdi est d'accord. Merci pour votre réponse

Par **Cousinnestor**, le **26/04/2024** à **10:37**

Hello !

Non vous ne pouvez pas travailler 70 heures par semaine même si vos deux employeurs sont d'accord avec ce double travail. Un salarié doit respecter les plafonds de durée maximale du travail (journée, semaine, voire année). Cf L8261-1 du code du travail.

A+